



RÉPARTITION DES SERVICES ÉDUCATIFS (Maternelle)

AVIS PUBLIC D'INFORMATION

Prenez avis que la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin tiendra une assemblée publique d'information concernant la dispensation des services d'éducation préscolaire (maternelle) 2018-2019 pour l'école Harmonie de Saint-Georges (Québec).

Cette assemblée publique d'information se tiendra **le 17 avril 2018** à compter de 18 h 30 à la salle des Érables du siège social de la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin situé au 1925, 118^e Rue, Saint-Georges (Québec).

Pour plus d'information, vous voudrez bien communiquer avec madame Caroline Veilleux, directrice par intérim du Secrétariat général et services corporatifs, au numéro de téléphone suivant : 418 228-5541, poste 26950.

AVIS PUBLIC DE CONSULTATION

Prenez avis que la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin tiendra une assemblée de consultation publique concernant la dispensation des services d'éducation préscolaire (maternelle) 2018-2019 pour l'école suivante : **école Harmonie de Saint-Georges (Québec)**. Cette assemblée de consultation publique aura lieu le lundi 30 avril prochain à compter de 19 h à **l'école Harmonie, 598, avenue Saint-Jean-de-la-Lande, Saint-Georges (Québec)**.

Toute l'information relative à cette consultation est disponible dans le site Internet de la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin à l'adresse suivante : www.csbe.qc.ca/consultationspubliques ou pour consultation, du lundi au vendredi, de 8 h 15 à 11 h 45 et de 13 h à 16 h 30, auprès de madame Ann-Sophie Poulin au Secrétariat général, Commission scolaire de la Beauce-Etchemin, 1925, 118^e Rue, Saint-Georges (Québec) G5Y 7R7, au numéro de téléphone suivant : 418 228-5541, poste 26950.

Vous êtes invités à faire parvenir vos commentaires écrits au plus tard le mercredi 25 avril prochain à l'adresse suivante : Commission scolaire de la Beauce-Etchemin, Secrétariat général, 1925, 118^e Rue, Saint-Georges (Québec) G5Y 7R7 en mentionnant sur l'envoi « **Consultations publiques** ».

Toute personne ou organisme qui désire déposer un avis à la commission scolaire dans le délai susmentionné peut demander à la commission scolaire d'être entendu dans le cadre de l'assemblée de consultation publique de son établissement.

Pour être entendu, toute personne ou organisme doit en faire la demande, au plus tard le mercredi 25 avril 2018, 16 h auprès de madame Ann-Sophie Poulin au Secrétariat général au numéro de téléphone suivant : 418 228-5541, poste 26950.

La commission scolaire analysera tous les mémoires reçus et se réserve le droit de limiter le temps et le nombre de présentations lors de cette assemblée publique en fonction du nombre de personnes ayant manifesté leur intérêt à intervenir publiquement.

Pour plus d'information, vous voudrez bien communiquer avec madame Caroline Veilleux, directrice par intérim du Secrétariat général et services corporatifs, au numéro de téléphone suivant : 418 228-5541, poste 26950.

Donné à Saint-Georges (Québec)
Le 4 avril 2018

Caroline Veilleux

Caroline Veilleux, directrice par intérim
Secrétariat général et services corporatifs